



panorama

L'Actu Chiffrée de l'ESS par l'Observatoire
Régional de l'Economie Sociale et Solidaire en
Ile-de-France

Observatoire Régional
de l'ESS - CRESS IDF

L'ESS en 2018

Novembre 2018

SOMMAIRE

Introduction

1. Focus Thématiques

Les grandes familles de l'ESS en Île-de-France	6
Inégalités femmes/hommes dans l'ESS	6
Économie Circulaire	8
ESS dans les QPV	8
Culture et ESS	9

2. Actu en lien avec l'activité de la CRESS

Le Dispositif Local d'Accompagnement en Île-de-France	10
Les partenaires de l'ORESS	12

3. Méthodologie

4
6
6
8
8
9
10
10
12
15

Directeur de la publication : Eric Forti CRESS IDF

Responsable éditorial : Léo Voisin, CRESS IDF

Coordination graphique : Line Bobi, CRESS IDF

Photo : Jérémie Wach-Chastel

Impression : La maison des impressions

ÉDITO

par **Eric Forti**, président de la CRESS
Île-de-France



La Loi ESS 2014 dévolue aux Cress la responsabilité d'animer et de développer un Observatoire Régional de l'ESS pour analyser et quantifier l'évolution de cette forme d'économie socialement innovante sur les territoires où elle est ancrée. C'est pour assumer pleinement cette mission que la Cress IdF a installé un comité de pilotage composé de scientifiques et de statisticiens qui encadrent et expertisent nos travaux.

Nous profitons du mois de l'ESS pour publier un Panorama régional dont le sommaire sera élargi cette année, avec des analyses plus approfondies de sujets structurants pour notre forme d'économie : l'égalité entre les femmes et les hommes, l'économie circulaire, l'action de l'ESS dans les quartiers politique de la ville ou la culture. Les membres de notre comité de pilotage ont également été invités à contribuer à ce panorama avec leur regard sur l'ESS. Nous illustrons ainsi un principe de l'ESS particulièrement important : s'appuyer sur l'intelligence collective pour améliorer nos productions, en coordonnant les membres et les partenaires de l'Observatoire pour profiter pleinement de l'échange réciproque de leurs savoirs.

Depuis quelques mois, nous avons fait le choix de renforcer nos ressources humaines sur cette mission d'observation pour développer nos compétences, notamment sur la mesure de l'impact social qu'ont les entreprises de l'ESS sur les territoires franciliens. Ainsi nous améliorerons notre offre de services aux collectivités locales et aux entrepreneurs de l'ESS, pour accompagner le développement de cette forme d'économie qui peut produire les réponses aux différents besoins des habitants, tout en ouvrant des espaces d'engagements collectifs qui renforcent la solidarité.

Les mutations des modes de production et de consommation nécessaires à l'avènement d'une société durable et paisible doivent pouvoir s'appuyer sur une expertise et un lien avec le terrain qu'entretient l'Observatoire Régional. Ses mesures et ses analyses sont des outils à mobiliser sur l'ensemble des territoires franciliens pour développer une forme d'économie ancrée localement, soucieuse de son impact social et porteuse d'émancipation.

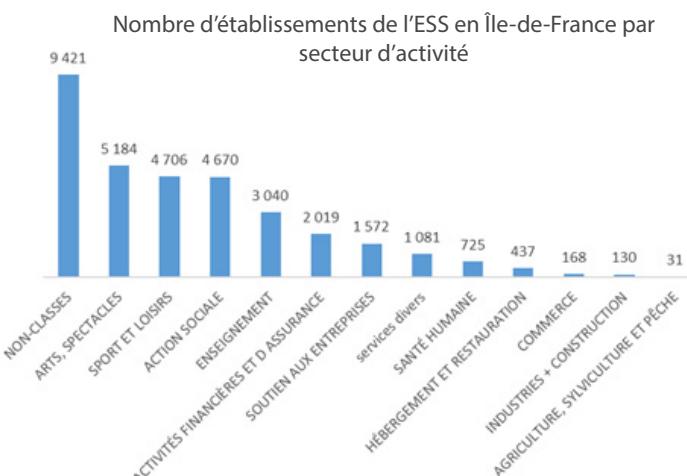
Eric FORTI,
Président de la CRESS
Île-de-France

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eric FORTI" followed by "Président de la CRESS Île-de-France".

Introduction

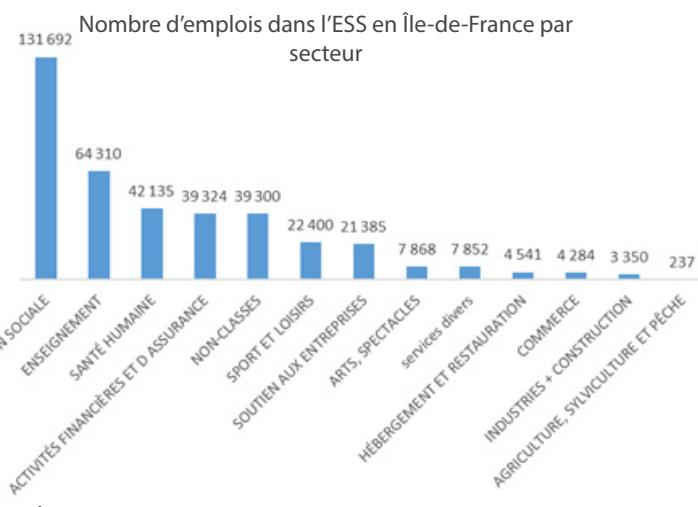
L'Île de France est une région qui concentre un grand nombre d'acteurs économiques : 20% des établissements, 24% de l'emploi et 30% de la masse salariale y sont implantés au niveau national. L'ESS, une forme d'économie davantage ancrée dans les territoires, présente une concentration moins forte avec 15% des établissements, 16,5% des emplois et 19% de la masse salariale, une part néanmoins importante. En volume, l'Île-de-France est la région qui compte le plus d'établissements et de salarié.e.s de l'ESS, et elle devance de loin les autres régions en termes de masse salariale. Le statut de région capitale crée par ailleurs un « effet siège », une part plus forte des emplois que des établissements, en raison de la présence de nombreux sièges d'entreprises sur son territoire.

Avec 388 700 emplois, l'ESS compte 7,1% des salarié.e.s de la région. Elle représente 7,2% des établissements (soit 33 200 établissements en volume). Cette part est cependant très différente selon les secteurs : l'ESS emploie 59% des salarié.e.s de l'action sociale, 43% des salarié.e.s du secteur des sports et loisirs, mais seulement 0,6% des salarié.e.s du secteur du commerce.



En nombre d'établissements, les secteurs les plus représentés dans l'ESS en Île-de-France sont les arts et spectacles (5 200 établissements), les sports et loisirs (4 700 établissements) et l'action sociale (4 700 établissements). Près de 9 500 établissements, comptés comme « non classés », sont des structures très majoritairement associatives dont l'activité ne correspond à aucun des codes d'activité existants, et qui se renseignent donc comme « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ».

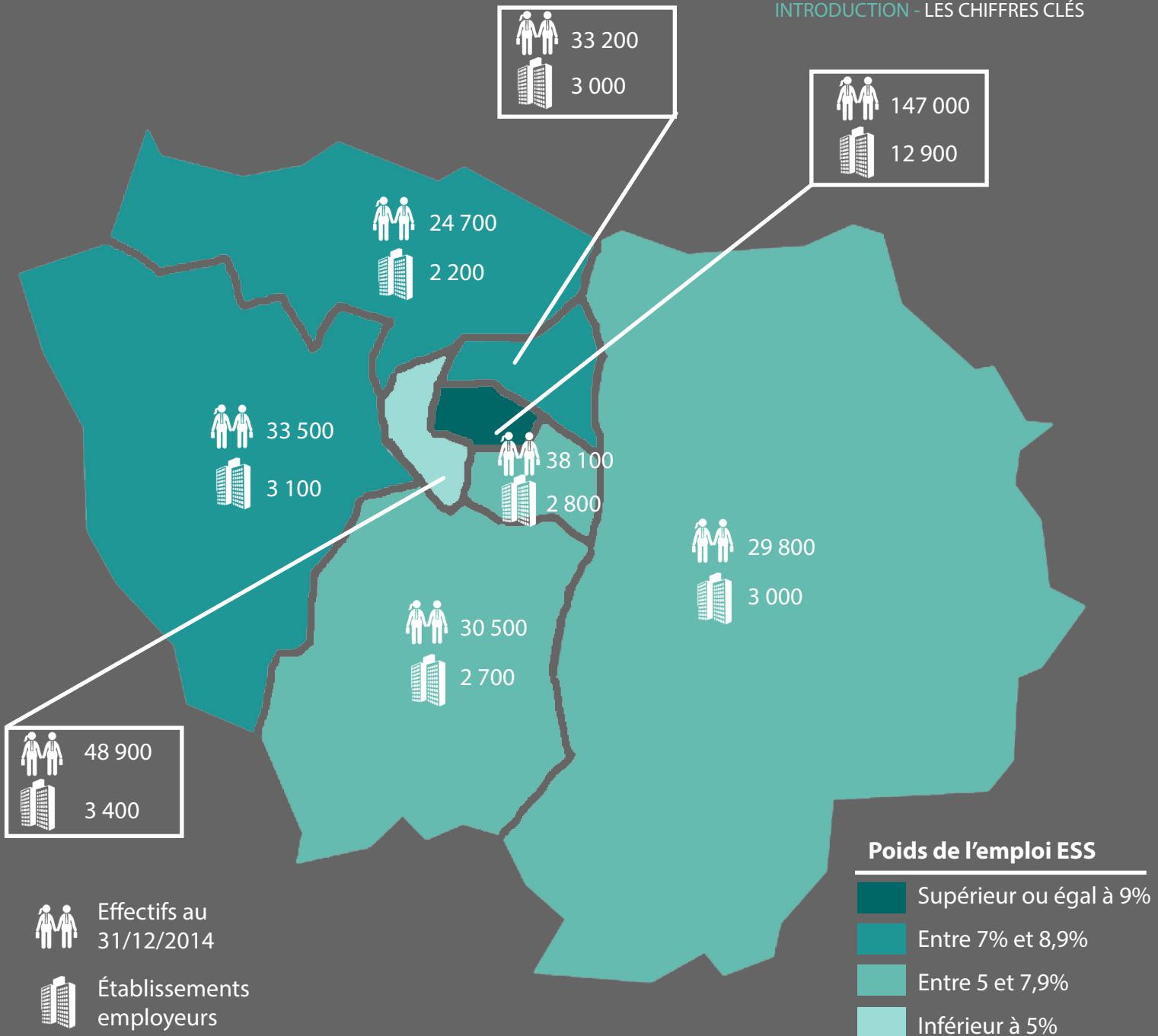
En termes d'emploi, l'action sociale regroupe un nombre important de salariés (131 700). L'enseignement (64 300 salarié.es), la santé (42 100 salarié.es) et les activités financières et d'assurance (39 300 salarié.es) sont également des secteurs très représentés. Il est à noter que plusieurs secteurs sont particulièrement concentrés en Île-de-France : c'est le cas des arts et spectacles (23,1% des emplois ESS au niveau national dans la région), de la santé (23,2% des emplois ESS au niveau national), des sports et loisirs (24,5% des emplois ESS au niveau national) ou de l'hébergement et restauration (18% des emplois ESS au niveau national).



Chiffres 2015 de l'ESS en Île-de-France

	Entreprises	Établissements employeurs	Salarié.e.s au 31/12/2015	ETP	Masse salariale brute en millions d'euros
Associations	25 357	29 921	299 956	252 858	8 413
Coopératives	494	1 942	33 701	30 661	1 483
Mutuelles	220	788	23 666	21 443	1 056
Fondations	256	533	31 355	27 729	1 004
ESS	26 327	33 184	399 678	332 691	11 958
Privé hors ESS	361 311	409 141	3 870 989	3 473 859	168 852
Public	4 957	17 214	1 219 810	1 149 327	41 246
TOTAL	392 595	459 539	5 479 477	4 955 877	222 058

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Île-de-France, d'après INSEE CLAP 2015



Chiffres clés :

33 200 établissements employeurs soit **7,2%** des établissements de la région, **15%** des établissements de l'ESS au niveau national

11,9 milliards de masse salariale brute soit **5,4%** de la masse salariale d'Île-de-France, **19%** de la masse salariale brute de l'ESS au niveau national

388 700 salarié.e.s soit **7,1%** des salarié.e.s de la région, **16,3%** des salarié.e.s de l'ESS au niveau national

332 700 ETP soit **6,7%** des ETP de la région, **16,2%** des ETP de l'ESS au niveau national
66% de salariées sont des femmes

Focus thématiques

Les grandes familles de l'ESS en Île-de-France

Les associations :

Avec près de 30 000 établissements et 300 000 salarié.e.s, les associations représentent 90% des établissements et 77% des emplois. La forme juridique associative regroupe des structures très différentes, de très petites structures (1 à 2 salarié.e.s) à de très grandes (plus de 250 salarié.e.s), sans oublier de très nombreuses structures non-employeuses qui n'apparaissent pas dans nos statistiques. Près de 40% de ces structures relèvent du secteur de l'action sociale, 20% de l'enseignement et 10% de la santé.

Les coopératives :

L'ESS francilienne représente 15% des établissements de l'ESS au niveau national, mais seulement 7,1% des coopératives. Le chiffre en valeur absolue est cependant important, près de 2 000 établissements coopératifs étant présents sur le territoire régional. Beaucoup de ces établissements se concentrent dans le secteur des activités financières et d'assurance (1300), mais on compte également une présence notable dans le commerce (116), l'industrie et la construction (105) et le soutien aux entreprises (190).

Les mutuelles :

Avec près de 800 établissements et 23 700 salarié.e.s, les mutuelles représentent en Île-de-France 9,4% des établissements mutualistes au plan national, 17% des

Inégalités femmes/hommes dans l'ESS :

Dans l'ensemble de l'économie française, tous métiers confondus, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est de 24 % en moyenne (selon l'INSEE).

Cet écart de salaire s'explique par 3 enjeux structurels :

- **Le temps partiel :** c'est l'une des premières sources des inégalités professionnelles. En France, 82 % des travailleur.se.s à temps partiel sont des femmes (1 femme sur 3), ce qui a un

emplois et 21% de la masse salariale brute. Les établissements mutualistes franciliens comptent donc davantage de salariés que la moyenne nationale, et des rémunérations plus importantes. Les établissements mutualistes sont concentrés dans le secteur des activités financières et d'assurance et de la santé.

Les fondations :

34% des fondations au niveau national et plus de 40% des emplois relevant de ce statut se trouvent en Île-de-France. Il s'agit d'une proportion importante qui témoigne de la concentration de ce statut juridique dans la région. 533 établissements relevant de fondations existent en Île-de-France, dont 40% relèvent du secteur de l'action sociale. Les emplois sont concentrés dans l'action sociale (11 900), la santé (7 300) le soutien aux entreprises (5 000), et l'enseignement (4 700).

Les sociétés commerciales de l'ESS :

La loi du 31 juillet 2014 a inclus dans le cadre de l'ESS certaines sociétés commerciales », qui ne relèvent pas des quatre familles « historiques » (associations, coopératives, mutualistes et fondations). En 2017, 33% de ces structures étaient basées en région Île-de-France, et 13% à Paris.

Les entreprises sociales sont parmi les premières demandeuses de l'agrément ESUS, qui leur permet d'être pleinement reconnues comme faisant partie de l'ESS.

impact non négligeable sur leur salaire.

- **La ségrégation des métiers**, c'est-à-dire le fait que les femmes et les hommes n'occupent pas les mêmes postes. Aujourd'hui en France, seulement 17 % des métiers sont mixtes (la mixité est définie par l'INSEE quand l'un des 2 sexes est représenté à partir de 40 %)
- **Le plafond de verre** : tous secteurs confondus, les femmes sont de moins en moins représentées dans un métier lorsque l'on monte dans la hiérarchie

Enfin au-delà de ces enjeux structurels persiste également un écart de 10 % d'écart de salaires entre les femmes et les hommes qui demeure inexpliqué et résulterait d'une discrimination pure liée au sexe.

Enfin au-delà de ces enjeux structurels persiste également un écart de 10 % d'écart de salaires entre les femmes et les hommes qui demeure inexpliqué et résulterait d'une discrimination pure liée au sexe.

A temps de travail équivalent, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes dans l'ESS est de 17% alors qu'il s'affiche à 18% sur le territoire national. Au niveau régional, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes dans l'ESS s'établit à 20%.

Là encore, cet écart de salaire s'explique par les facteurs identifiés à l'échelle nationale et qui sont également valables dans l'ESS au niveau régional :

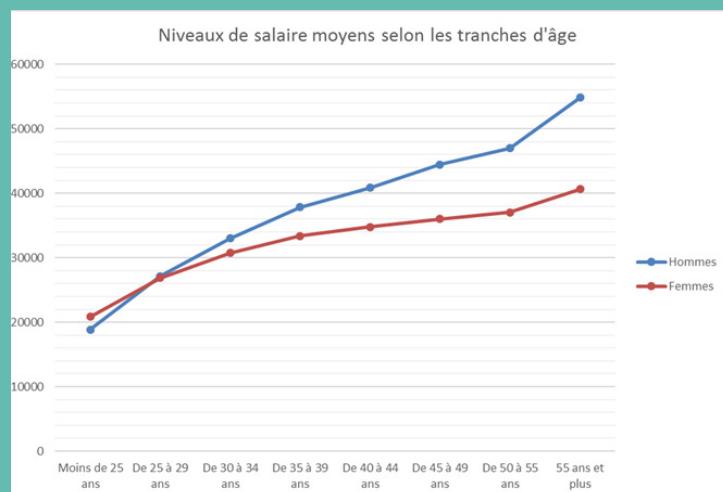
1. La concentration des femmes sur les métiers du CARE

Dans l'ESS comme dans l'économie classique, il existe une forte ségrégation des métiers. Dans l'ESS, les femmes sont concentrées sur les métiers du « CARE » (santé, social, aide à la personne). Ces métiers sont peu valorisés socialement et donc peu rémunérateurs.

2. Des évolutions de carrière différentes

Enfin, l'analyse des écarts de salaire en fonction des tranches d'âge révèle des inégalités fortes dans la progression des carrières, les écarts se creusant fortement à partir de la tranche d'âge de 30 à 34 ans, pour atteindre un sommet de 35% pour la tranche d'âge 55 ans et plus. Cet écart peut résulter en partie de l'impact de la parentalité des femmes sur leur carrière, qu'on nomme « plafond de mère », puis des départs en pré-retraite ou des baisses d'activité en fin de carrière pour les femmes qui ont des rôles d'aidantes auprès de leurs parents ou beaux-parents.

Enfin, le recours au temps partiel est plus élevé chez les femmes, bien que l'écart avec les hommes sur ce point dans l'ESS en Île-de-France soit relativement faible (32% contre 28% pour les hommes).



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Île-de-France, d'après INSEE DADS 2014

La création d'un observatoire national sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS :

Pour sortir de l'illusion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS et accompagner les acteurs et actrices de l'ESS à engager une dynamique commune sur le sujet, l'observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS a vu le jour en juin 2018. Porté par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRESS), il fait suite aux préconisations du premier rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS adopté le 7 février 2017 par le Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS).

Contact : lisa.pleintel@cncres.org; 01.49.88.52.50

L'économie circulaire :

L'ESS présente des caractéristiques particulières qui la positionnent comme un acteur incontournable de l'économie circulaire. La démarche demande en effet d'intervenir à des niveaux divers, sur lesquels l'économie privée hors ESS peine à s'implanter ou ne souhaite pas le faire. L'économie circulaire suppose par exemple d'associer et de mobiliser les citoyens localement. De même, le secteur requiert des innovations constantes qui sont facteurs de risques économiques, ce qui décourage les acteurs de l'économie classique. En revanche, des secteurs dont la rentabilité est certaine et en forte croissance (comme la vente de biens

d'occasion) comportent une présence forte des entreprises classiques.

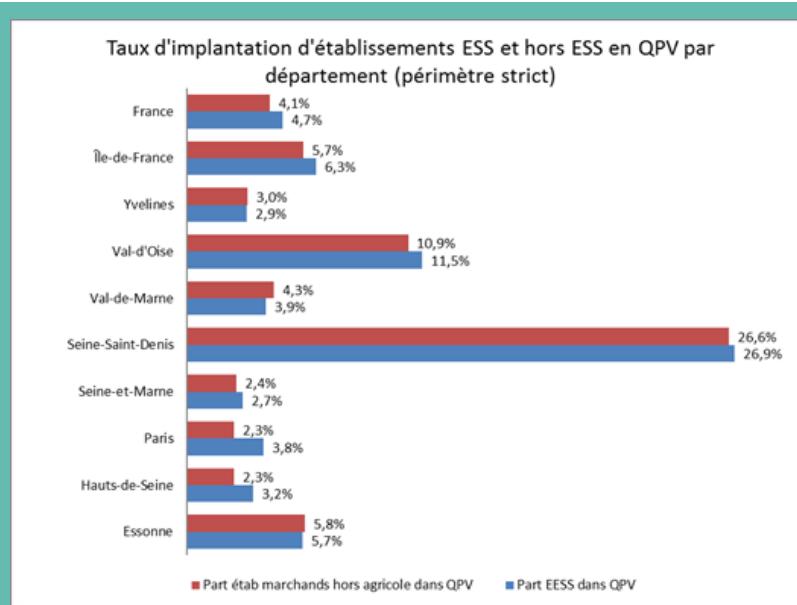
Selon l'Ademe, les entreprises de l'ESS en France génèrent 370 millions d'euros de chiffre d'affaires dans le secteur de l'économie circulaire en 2017 (soit une progression constante de 21% tous les deux ans depuis 2010). Ce sont 209 000 tonnes de biens vendus et donnés au titre du réemploi et de la réutilisation (augmentation de 14% depuis 2014) et 21 000 équivalents temps plein (ETP). Les démarches plus globales et ancrées localement des acteurs de l'ESS génèrent par ailleurs des externalités positives importantes, qui mériteraient d'être davantage mesurées et mises en valeur.

L'ESS dans les QPV :

L'Île-de-France compte 272 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) rassemblés dans 160 villes. Sur 33 200 établissements employeurs de l'ESS en Île-de-France, 2000, soit 6% du total, sont situés dans un quartier politique de la ville, et 6 500, soit 20,5% du total, sont situés dans une zone de moins de 300 mètres autour d'un quartier politique de la ville.

En Île-de-France, les taux d'établissements de l'ESS implantés en QPV (ou dans une zone de moins de 300 mètres autour d'un QPV)

de plusieurs départements sont supérieurs à la moyenne régionale, c'est le cas pour : la Seine-Saint-Denis (26,9% des établissements ESS du département sont en QPV et 57,9% des établissements sont dans une zone de moins de 300 mètres autour d'un QPV) ; le Val-d'Oise (11,5% des établissements ESS du département sont en QPV et 24,4% des EESS sont dans une zone de moins de 300 mètres autour d'un QPV) et le Val-de-Marne (3,9% des établissements ESS du département sont en QPV mais 22,1% des établissements sont dans une zone de moins de 300 mètres autour d'un QPV).



Source : CGET/Observatoire régional de l'ESS – CRESS Île-de-France, d'après INSEE -SIRENE 2016

Culture et ESS :

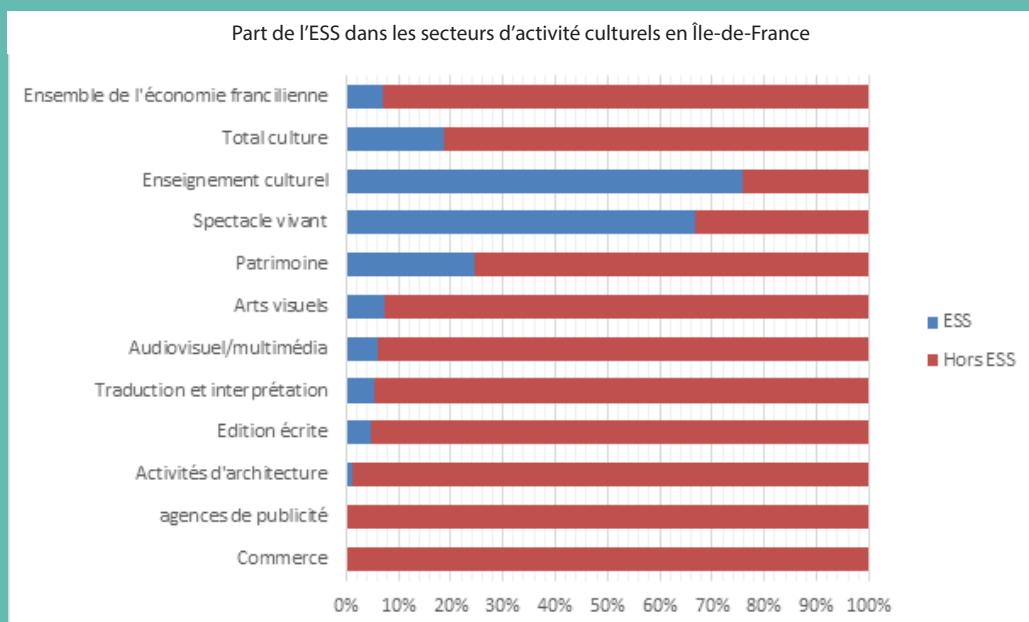
Avec près de 6300 établissements, l'ESS francilienne représente 19% du secteur de la culture en Île-de-France. Il s'agit d'une part importante, à comparer avec les 7% que représente l'ESS dans son ensemble au niveau régional. La culture compte à elle seule 13% des établissements de l'ESS de la région.

Selon les domaines, l'ESS est hégémonique ou parfois quasi inexistante. Elle représente ainsi 76% des établissements de l'enseignement culturel, 67% des établissements du spectacle vivant, mais seulement 0,4% des agences de publicité et 0,4% du commerce. Le secteur est donc très hétérogène, ce qui s'explique aisément par les problématiques extrêmement

différentes que rencontrent les établissements.

Avec plus de 4550 établissements, le spectacle vivant est le secteur culturel le plus représenté dans l'ESS. Cela représente près des trois quarts des établissements, alors qu'aucun autre secteur ne dépasse les 10%. On peut cependant noter un nombre significatif d'établissements dans l'enseignement culturel (570), l'audiovisuel (500), les arts visuels (330), l'édition écrite (140) et le patrimoine (90).

La forme associative est privilégiée par une grande majorité de structures, 98% des établissements ayant choisi cette forme juridique. On compte cependant près d'une centaine de coopératives et d'une trentaine de fondations, dont 17 dans le secteur du patrimoine.



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Île-de-France, d'après INSEE SIRENE janvier 2018

Actu en lien avec l'activité de

Le Dispositif Local Accompagnement en Île-de-France

Le DLA - Dispositif local d'accompagnement permet aux structures de l'Economie sociale et solidaire employeuses de bénéficier de conseils et d'un appui technique pour :

- Définir une stratégie de développement adaptée à leur projet ;
- Consolider leur situation économique et leur assise financière ;
- Pérenniser leurs emplois et favoriser la création de nouveaux postes ;
- Renforcer leurs compétences et leurs outils (communication, gestion...).

Dispositif efficient et agile, le DLA a montré à plusieurs reprises sa capacité à s'adapter

aux nouveaux enjeux des structures de l'ESS en s'appuyant sur un fort maillage territorial et sur une articulation renforcée avec les acteurs de l'accompagnement.

Le DLA est également une 1ère étape de l'accompagnement permettant aux structures de l'ESS de se consolider ou de développer - 50% des structures accompagnées par French Impact ont ainsi bénéficié de ce dispositif ! Et grâce à l'expertise des chargés de mission DLA, c'est aussi l'opportunité pour les structures de bénéficier d'un diagnostic global et partagé.

Organisation du DLA en Île-de-France

Les DLA départementaux



Le DLA régional

Accompagnements régionaux

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
ÎLE-DE-FRANCE

Animation régionale

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Île-de-France

Stratégie DLA 2020

Dans le cadre d'une réflexion sur le DLA 2020, le réseau DLA d'Île-de-France se mobilise pour développer de nouvelles pratiques et proposer des évolutions. On peut citer par exemple : la mobilisation des experts pour approfondir le diagnostic, pour les appuyer et conseiller dans la mise en place des préconisations du consultant, la mutualisation des budgets pour l'intervention de consultants sur une longue durée, ou la mobilisation du mécénat de compétences, le renforcement du suivi des structures accompagnées.

Contact : Julie Manac'h – Cress IdF – julie.manach@cressidf.org

e la CRESS

Le DLA régional d'Île-de-France est co-porté par France active Île-de-France et la CRESS. France Active Île-de-France accompagne les têtes de réseau régional, des structures en changement d'échelle et participe à la structuration de certaines filières. Depuis 2017, le DLA régional a ainsi accompagné :

- Accompagnement RH dans le cadre de la fusion des réseaux départementaux musiques actuelles (RIF)
- Valorisation de l'utilité sociale territoriale

L'Animation du DLA Régional

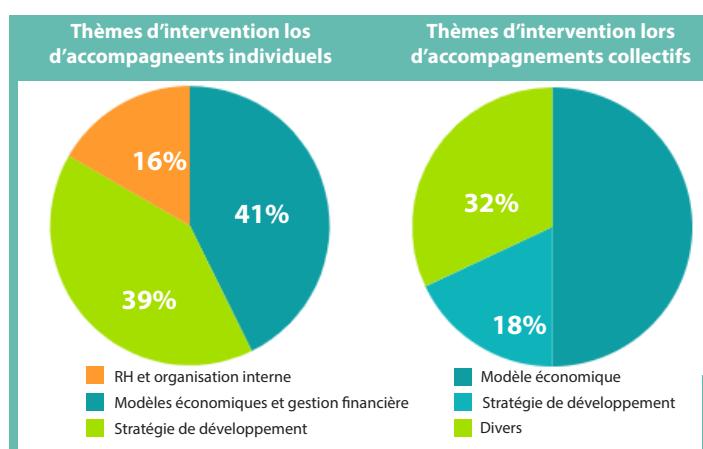
La CRESS anime le réseau DLA au niveau régional et a comme principale mission de renforcer la chaîne de l'accompagnement en mobilisant différents partenaires comme les têtes de réseau (Uriopss, Unea, Refer), des acteurs de l'accompagnement (Les Canaux, CAE Clara, Simplon), ou des OPCA (Uniformation, AFDAS)

L'appui technique aux études portant sur

L'Accompagnement DLA Île-de-France

- 690 structures accompagnées par les 8 DLA départementaux et le DLA régional ;
- 94% des structures accompagnées sont des associations et 54% emploient 1 à 10 salariés ;
- Les principaux secteurs accompagnés sont la Culture (17.50%), l'animation sociale (15.10%) et l'emplois (11.80%)
- 17 641 emplois consolidés sur le territoire francilien.

Intervention d'un consultant



¹ Deux cas de figure dans le cadre d'accompagnements collectifs :

- Les structures accompagnées sont du même secteur et la problématique d'accompagnement est commune (ex : mutualisation dans le secteur sportif, Centres sociaux et organisation interne),
- Le temps collectif réunit des structures de différents secteurs autour d'une problématique structurante ou actuelle (ex : Rationaliser sa gestion grâce aux outils numériques, Réussir l'accompagnement des salariés en PEC-Parcours Emploi Compétences).

des SIAE en lien avec le COORACE IDF

- Aide à la structuration d'un projet de mutualisation entre tiers-lieux franciliens
- Accompagnement du Paysan urbain dans leur changement d'échelle.
- Aide à la définition juridique et économique d'un projet d'innovation sociale.

l'accompagnement des structures de l'ESS. En 2018 notamment, une étude portant sur le secteur de la culture, menée par l'Observatoire Régional de l'ESS et une étude sur les modèles socio-économique des ACI.

Par l'organisation de speed meeting DLA et consultants pour renforcer l'expertise du réseau.

- 137 consultants et un budget d'1 million d'euros mobilisés pour accompagner les structures franciliennes

Il existe deux formats d'accompagnements :

- Individuel (72% des accompagnements)
 - un consultant intervient auprès de la structure sur un axe d'accompagnement,
- Collectif¹ (28% des accompagnements) - un consultant intervient auprès de plusieurs structures sur un axe d'accompagnement.

Les partenaires de l'ORESS



Dans le cadre d'un partenariat entre la CRESS Île-de-France et l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, trois groupes d'étudiants du master Politiques sociales territoriales ont travaillé ce semestre sur trois études de cas. Ces travaux déboucheront sur un rapport final portant sur la mesure de l'impact social des structures étudiées.

ESAT, L'Association pour l'Insertion, l'Éducation et les Soins, Trappes.

L'association pour l'Insertion, l'Éducation et les Soins (AIES) est créée en 1968 dans le cadre de l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines. Elle a pour vocation d'accompagner et d'accueillir des personnes en situation de handicap. L'Établissement & Services d'Aide par le Travail de la Mare Savin (ESAT - Trappes), en est un de ses établissements : un pôle médico-social adulte. Ses missions sont relatives à l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, répondant aux attentes des entreprises en milieu protégé.

L'association s'organise autour de 4 pôles que sont la blanchisserie industrielle, les espaces verts et la décoration florale, la sous-traitance aux entreprises, et la restauration collective. Une équipe professionnelle pluridisciplinaire est aux services des bénéficiaires (145 travailleurs en situation de handicap), répondant aux fonctions médico-social de l'association. La structure a pour piliers 3 principes fondamentaux que sont le droit à la dignité, à la singularité et à l'unité.

Groupe étudiants de M1 : Armand Blanchet, Anthony Dos Santos, Baptiste Fontaine, Dora Homrani, Cindy Midoux, Nassim Mimouni

Théâtre du fil, Essonne.

Le Théâtre du fil est une association, fondée en 1975 par Jacques Miquel (éducateur spécialisé) et Jean Venant (artiste plasticien) à Besançon. Il propose des stages d'insertion pour les jeunes en difficulté puis devient une troupe-école un peu plus tard.

L'association a pour but de promouvoir, de soutenir et de favoriser les activités d'éducation populaire dans les domaines de l'expression et de l'animation socio-culturelle. Elle se propose également de former les jeunes aux métiers du spectacle et de sensibiliser les acteurs éducatifs et sociaux aux pratiques de l'expression.

Le théâtre forme des jeunes orientés par la mission locale, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'aide sociale à l'enfance (ASE) et accueille des travailleurs sociaux, principalement des éducateurs spécialisés pour des stages de pratiques théâtrales.

La formation est assurée par un metteur en scène, deux éducatrices spécialisées et une artiste plasticienne, ainsi que des intervenants professionnels selon les besoins. L'association est subventionnée pour dispenser des cours de théâtre dans des lieux dit « difficiles » (prisons, quartiers sensibles).

Groupe étudiants de M1 : Léna DARRAS, Oulimata FALL, Tanguy JEHASSE, Frédéric JOSSAINT, Grace LENDET, Paula SANTOS.

AFEV

L'AFEV, Association de la Fondation Etudiante pour la ville, est une association créée en 1991 par 3 étudiants. Ils avaient pour but de lutter contre les inégalités sociales, scolaires et culturelles dans les quartiers populaires en France en créant des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes en générale et plus spécifiquement pour les étudiants (bénévoles, services civiques...). Aujourd'hui elle est présente dans 330 quartiers populaires. Elle mène plusieurs programmes pour redonner confiance et offrir une ouverture culturelle à des milliers d'enfants : accompagnement individualisé (soutien scolaire, sorties culturelles, jeux) deux heures par semaines au minimum, débat de lycéens appelé « débat citoyen », atelier de langue pour les enfants primo arrivants, aide à la recherche pour l'orientation scolaire, les « Kolocations à projets solidaires »... 1000 bénévoles accompagnent 1000 enfants et jeunes chaque année. En partenariat avec l'Education Nationale ils souhaitent, par la création de liens humains et solidaires, réduire les inégalités culturelles et éducatives au sein des quartiers populaires de France.

Groupe étudiants de M1 : Christopher BECHEROT, Adrien CARASSIC, Eva CORDEAUX, Diane FERREIRA, Fabio SENDAO



Depuis 2017, la CRESS Ile-de-France est partenaire de la chaire ESS de l'université de Marne la Vallée. Ce partenariat permet de donner tout son sens à l'orientation stratégique de la chaire ESS-UPEM d'ancrer sur son territoire de Seine et Marne et, plus largement, francilien, ses activités relatives aussi bien à la formation qu'à la recherche et à la visibilité de l'ESS.

Quatre actions du programme de la chaire ESS-UPEM en témoignent :

L'organisation, à partir de vidéos réalisées par des étudiants de son Master et d'un appel à films, d'un festival Alternatives solidaires dans le quartier politique de la ville de l'Arche Guédon à Torcy (77) dont la deuxième édition a eu lieu le vendredi 28 septembre 2018.

Dans le cadre du réseau national de recherche de l'inter-chaire ESS, un programme de recherche a été lancé sur la place de l'ESS dans la Petite enfance et le Grand âge dont plusieurs monographies seront réalisées en Ile-de-France.

A l'intersection de la recherche et des formations, la chaire ESS-UPEM a également lancé la création d'un collectif afin de développer un écosystème d'accompagnement et de financement de l'innovation sociale sur le territoire de Paris Vallée de la Marne. Avec le soutien de la CRESS IdF, ce collectif, outre la chaire ESS-UPEM, comprend l'agglomération Paris Vallée de La Marne, le Sietrem, Afile77 et la M2ie. Trois défis ont été retenus pour le développement stratégique de cet écosystème dont la R&D est une pièce majeure : l'économie circulaire, les circuits-courts et la mobilité douce et durable.

Enfin, depuis 2016, la chaire ESS-UPEM a initié un nouveau module d'enseignement au sein des masters de l'enseignement de l'Espe de l'Académie de Créteil sur le site de

Livry Gargan. Ce module s'intitule « Eduquer à la solidarité à l'école ». Il accompagne les professeurs-stagiaires dans leur réalisation de projet avec les élèves des écoles primaires dans l'objectif de vivre à travers un projet de classe une expérience de solidarité au sein de la classe mais aussi avec d'autres acteurs, souvent associatifs, en dehors de l'école.



La Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales (MACS), pilotée par le GIP Maximilien, a lancé en décembre 2017, avec ses partenaires, la construction d'un observatoire francilien des clauses sociales.

Sa mise en place répond à la demande du préfet d'Île-de-France de bénéficier d'un outil permettant de mieux développer ces clauses dans les marchés publics, notamment pour des travaux d'envergure comme le Grand Paris Express ou la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'objectif de cet observatoire sera de produire deux types de livrables.

D'une part, un panorama annuel permettra d'avoir une vue d'ensemble du développement des clauses sociales sur le territoire régional et pour chaque département. D'autre part, des études thématiques permettront d'analyser plus finement un enjeu précis.

La féminisation des clauses, la place des jeunes ou la mobilité des publics bénéficiaires pourront être des sujets traités dans ces études.



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

400 structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) sont agréées et financées par l'Etat en Île-de-France en 2016 : soit 40 structures de plus en dix ans. Elles emploient 27 500 salariés en insertion (soit 20 % des effectifs France entière) représentant 8 033 ETP soit 11 % des effectifs France entière.

La Direccte a créé le Comité d'orientation régional IAE en 2014, dans la dynamique de la réforme de l'IAE. Il rassemble les partenaires régionaux investis sur ce secteur : Région Île-de-France, Pole Emploi et les réseaux régionaux IAE rassemblés au sein du Grafie : Coorace, Chantier-Ecole, Fédération des Entreprises d'Insertion, Chantier-Ecole et Ardie. Cette instance

a permis de construire une première phase de stratégie partagée sur la période 2015-2017, et les partenaires ont souhaité renouveler leurs engagements partagés sur la période 2018-2020.

Les travaux ont associé l'ensemble des partenaires franciliens de l'IAE, y compris les Conseils Départementaux, les 5 réseaux IAE départementaux (Inser'eco93, RIAE 94, Sinacté, Act'Essonne, Voie 95), certains OPCA et les structures d'insertion elles-mêmes.

La stratégie partenariale présentée dans ce document se structure autour de trois sujets majeurs :

- le développement du secteur de l'IAE en Île-de-France
- le renforcement de l'accès aux marchés publics pour les SIAE
- le développement de l'accès à la formation pour les publics en insertion

Pour en savoir plus : <http://idf.direccte.gouv.fr/Strategie-pour-l-IAE-en-Île-de-France-2018-2020>

L'Observatoire Régional de l'ESS

L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire, créé en 2010, est piloté par la CRESS Île-de-France. Son objet est d'œuvrer pour l'amélioration de la connaissance et la compréhension de l'ESS à l'échelle régionale. Il centralise les données quantitatives et qualitatives relatives aux structures, publie des études sectorielles et appuie l'élaboration d'actions publiques et privées.

L'Observatoire produit des analyses et des diagnostics en partenariat avec des acteurs du territoire (entreprises de l'ESS, collectivités...) pour mettre à disposition son expertise au service de l'élaboration des politiques publiques en faveur du développement de l'ESS. Il dispose à ce titre d'une offre de services mobilisable par les acteurs de la région Île-de-France.

La CRESS Île-de-France

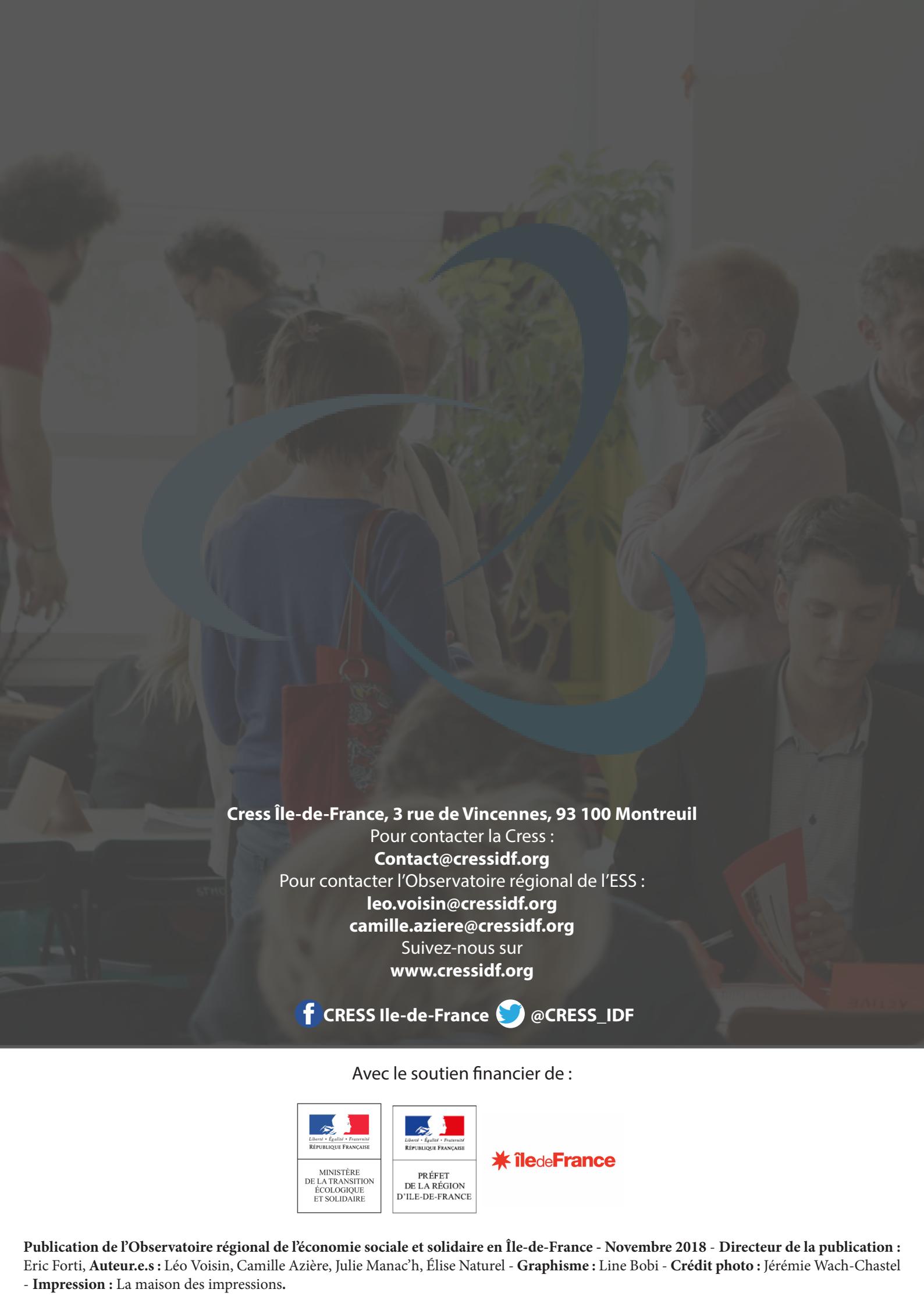
La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Île-de-France (CRESS Île-de-France) est l'organisme de promotion et de représentation de l'ESS à l'échelle régionale. Porte-parole des entreprises sociales et solidaires auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, elle appuie le développement et le maintien des structures et se mobilise pour la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s du secteur.

Pour en savoir plus sur la CRESS et ses activités : www.cressidf.org

Méthodologie

L'Observatoire Régional de l'ESS travaille selon une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, élaborée au sein du réseau des CRESS. Cette méthodologie est basée sur un périmètre statistique de l'ESS, défini en lien avec l'INSEE et se fondant sur les statuts juridiques des structures employeuses. Le champ observé concerne les entreprises sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation.

L'Observatoire travaille notamment à partir de plusieurs sources INSEE : Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP), Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) et SIRENE. Ces données peuvent être complétées par d'autres sources selon les sujets. L'Observatoire appuie par ailleurs ses analyses sur une observation qualitative, en lien avec les acteurs du territoire.



Cress Île-de-France, 3 rue de Vincennes, 93 100 Montreuil

Pour contacter la Cress :

Contact@cressidf.org

Pour contacter l'Observatoire régional de l'ESS :

leo.voisin@cressidf.org

camille.aziere@cressidf.org

Suivez-nous sur

www.cressidf.org

[f CRESS Île-de-France](https://www.facebook.com/CRESS.Ile-de-France) **[@CRESS_IDF](https://twitter.com/CRESS_IDF)**

Avec le soutien financier de :



iledeFrance